

Le quart des candidats adhère

Tous partis confondus, une bonne centaine de candidats à l'élection au Conseil d'Etat ou au Grand Conseil neuchâtelois ont adhéré à la charte énergétique de la Société suisse pour l'énergie solaire (SSES). La section Neuchâtel-Jura de la SSES a ouvert le site www.energie09.ch dans l'espoir que les électeurs choisiront en priorité leurs futurs élus parmi les signataires de la charte. Qui ont le choix de souscrire à l'entier de la charte (engagement or) ou au moins à quatre des sept grands principes (engagement argent).

Dans la course à l'exécutif cantonal, neuf candidats ont pris un engagement doré et deux un argenté. Au 18 mars, 126 des 483 candidats (dont 30 au



DIEGO FISCHER *Le président de section est satisfait de l'impact de la charte.* (ARCHIVES PERRET)

Conseil d'Etat) se sont engagés à soutenir les positions défendues par la SSES, lit-on sur le site internet. Un chiffre qui n'a pas

l'exactitude d'une horloge atomique puisque les candidats aux deux élections sont comptabilisés deux fois (à l'instar de l'UDC Maria-Angela Guyot) et que des noms peuvent apparaître à double (Nathalie Fellrath). «Je vais m'occuper de cela», indique Diego Fischer, président de section, en précisant que «le chiffre évolue journallement avec l'arrivée de nouvelles inscriptions». A noter par ailleurs que l'engagement or n'arrive pas à séduire tous les candidats de fibre écologiste. Dans le district de Boudry, deux candidats Verts s'engagent en argent. «C'est étonnant, mais peut-être ont-ils des retenues sur le Transrun ou l'éolien», dédramatise Diego Fischer. /ste